

Le bon usage des antibiotiques chez les agneaux et les chevreaux

5
points-clés
à respecter
pour plus de
sérénité



Avant toute chose ...

**Savoir soigner,
c'est observer,
diagnostiquer et
savoir ne pas traiter**

**Les traitements
antibiotiques doivent
s'utiliser à bon escient,
c'est-à-dire après avoir
observé les animaux,
déterminé leurs
symptômes et orienté le
diagnostic.**



POURQUOI?

Les antibiotiques, ce n'est pas automatique... Ils ciblent uniquement les infections bactériennes et doivent être employés rigoureusement dans ce cadre bien précis. C'est là que le diagnostic prend toute sa place. Le vétérinaire est là pour vous aider dans la prise de décisions.

COMMENT?

N'oublions pas : le premier examen de l'animal, les premiers gestes sont ceux de l'éleveur au chevet de son troupeau !

Dans un premier temps : examiner les animaux, noter leur comportement et leurs symptômes et utiliser cet outil indispensable qu'est le thermomètre.



Puis, pour aller plus loin :

- Faire réaliser si nécessaire des autopsies par votre vétérinaire, faire des prélèvements (sang, fèces, ...).
- Prévoir une visite plus complète par votre vétérinaire et vos conseillers (GDS, techniciens spécialisés) pour repérer les points critiques en termes d'alimentation, de gestion des bâtiments, de conduite du troupeau ou encore de soins.

POUR QUELS BÉNÉFICES?

Les analyses de laboratoire peuvent permettre notamment d'identifier précisément les agents pathogènes responsables des infections et d'utiliser l'antibiotique de choix suite à un antibiogramme.

Les visites d'élevage, par une analyse globale des facteurs de risque, permettent d'identifier et de hiérarchiser les mesures de prévention à mettre en place à l'avenir, à court, moyen et long termes.

Chiffre-clé

39-40 °C

**c'est la température d'un agneau
ou d'un chevreau à la naissance.**

Point-clé n° 1

Se référer
à une ordonnance
ou à un protocole
de soin

Les traitements
antibiotiques suivent
des règles rigoureuses,
mentionnées lors de la
prescription. Le strict
respect de ces règles
permet d'obtenir les
meilleurs résultats.



POURQUOI?

Les antibiotiques sont soumis à des règles de prescription pour optimiser leur usage et leur efficacité. Le protocole de traitement est précisé sur une ordonnance ou figure dans un protocole de soin. Chaque spécialité est spécifiquement adaptée à l'infection bactérienne à traiter et à l'espèce animale à soigner. Le **dosage**, la **durée du traitement** et les **délais d'attente** sont fixés en fonction de ces indications.

COMMENT?

En administrant scrupuleusement les traitements antibiotiques prescrits :

- aux seuls animaux à traiter ;
- en respectant le mode d'administration (voie orale, locale ou générale) et le site d'injection ;
- en respectant bien la posologie, définie en fonction du poids et/ou de l'âge de l'animal ;
- en respectant la fréquence de traitement et sa durée.

POUR QUELS BÉNÉFICES?

Pour l'animal : l'efficacité optimale du traitement et la limitation des effets secondaires indésirables.

En matière de santé publique : la qualité sanitaire des produits d'origine animale et la limitation des résidus médicamenteux.

Pour l'environnement : la limitation des risques de contamination par des bactéries antibiotorésistantes et d'émission de résidus médicamenteux.

Point de vigilance

L'antibiothérapie n'est jamais anodine, c'est avant tout de la rigueur de mise en œuvre !

Point-clé n° 2

Estimer précisément le poids des animaux à traiter

Estimer le poids des animaux doit permettre de leur administrer la quantité d'antibiotique souhaitée sans sous - ni surdosage : la quantité suffisante, sans excès.



POURQUOI?

La quantité d'antibiotiques à administrer est fonction du poids de l'animal à traiter. Mésestimer le poids des animaux peut conduire à un sur ou à un sous-dosage.

Un sous-dosage ne permet pas de détruire entièrement les populations bactériennes pathogènes car le temps de contact entre l'antibiotique et la bactérie responsable de l'infection est insuffisant. On favorise ainsi la sélection de souches de bactéries résistantes.

Un surdosage n'améliore pas l'efficacité de l'antibiotique administré, peut occasionner des effets secondaires indésirables et coûte plus cher. Les délais d'attente doivent être prolongés.

COMMENT?

Estimer le poids au jugé n'est pas si facile ! Le plus simple est donc de peser les animaux avec une balance.

L'auto-pesée se développe. Les systèmes ou cages de pesées automatiques (balance en accès libre ou placée sur le circuit des animaux) valorisent l'identification électronique et peuvent faciliter le tri des animaux. Pourquoi ne pas y penser ?

POUR QUELS BÉNÉFICES?

Indépendamment de tout traitement, peser permet de constituer des lots homogènes en regroupant les jeunes en fonction de leur âge et de leur poids. Cette mise en lots permet de rationaliser les soins aux jeunes, de mieux prendre en compte leurs besoins physiologiques et de limiter les risques de transmission des infections entre animaux d'âges différents.

Une véritable mesure de prévention des risques sanitaires ...

Point de vigilance

Attention à la forte variabilité des poids qui peut exister dès la naissance. Le poids dépend notamment de l'espèce, de la race (bouchère, rustique, prolifique, laitière), de la taille de la portée.

Point-clé n° 3

Utiliser un matériel adapté pour des traitements ajustés

Il est parfois difficile d'être précis lorsqu'il s'agit d'administrer de petites quantités d'antibiotiques. La clé de mesures ajustées: un matériel adapté.



POURQUOI?

Compte tenu de leur âge et de leur poids, chez les jeunes, lorsqu'un traitement est nécessaire, les quantités à administrer sont faibles. Le matériel utilisé doit lui aussi être adapté, pour éviter les dosages approximatifs.

Par ailleurs, l'utilisation d'aiguilles à usage unique, changées entre chaque animal, peut être justifiée.

COMMENT?

Pour les injections:

- Utiliser de petites seringues (de 1 à 5 ml selon les besoins). Employer des aiguilles adaptées : attention à leur longueur (elles sont un peu plus longues pour les injections en intramusculaire) et à leur diamètre. Chaque aiguille a sa couleur !
- Lors des traitements de plusieurs animaux malades à la suite, laisser éventuellement une aiguille dans le facon pour ponctionner.
- Dans certains cas, l'utilisation de seringues automatiques adaptées peut simplifier les manipulations.

Pour les poudres orales : peser les quantités à apporter à l'aide d'une balance ménagère.

POUR QUELS BÉNÉFICES?

L'usage de matériel adapté et à usage unique permet :

- d'éviter les sous et surdosages, optimisant ainsi l'efficacité du traitement ;
- de limiter la douleur et les blessures (attention aux aiguilles usées) ;
- d'éviter de transmettre des infections.

Point de vigilance

Toujours utiliser un matériel propre et en bon état et le réserver à un seul produit. Si possible privilégier le matériel à usage unique.

Point-clé n° 4

Identifier les animaux traités et consigner les traitements réalisés

Traiter avec des antibiotiques n'est pas un geste anodin. Il implique dans tous les cas un enregistrement des interventions pour une surveillance et un suivi de qualité.



POURQUOI?

Marquer les animaux traités permet de les repérer rapidement. Les identifier facilite leur surveillance.

Consigner les traitements antibiotiques réalisés dans le carnet sanitaire est une procédure obligatoire.

COMMENT?

En marquant les animaux traités à la bombe ou au crayon gras, ou en utilisant des colliers (caoutchoucs des bœufs);

Des astuces existent pour un marquage plus informatif:

- Utiliser une couleur différente en fonction du jour de début de traitement ;
- Changer la localisation du point de couleur selon la nature du traitement ou si les injections ou prises d'antibiotiques sont renouvelées.

POUR QUELS BÉNÉFICES?

Marquer les animaux traités permet de les identifier rapidement sans avoir à regarder les numéros de boucle afin de gagner du temps pour les attraper.

Enregistrer les traitements permet:

- d'objectiver leur nombre et leur nature, de s'assurer de l'observance de la prescription, de faciliter le respect de leur délai d'attente ;
- d'évaluer leur efficacité, de savoir quel animal a reçu quel traitement en cas de non-guérison ou de récurrence.

Ce doit être un outil pour piloter la gestion des traitements et des pathologies dans le troupeau.

Enfin le carnet sanitaire permet une bonne traçabilité, notamment en cas de résidus détectés.

Point de vigilance

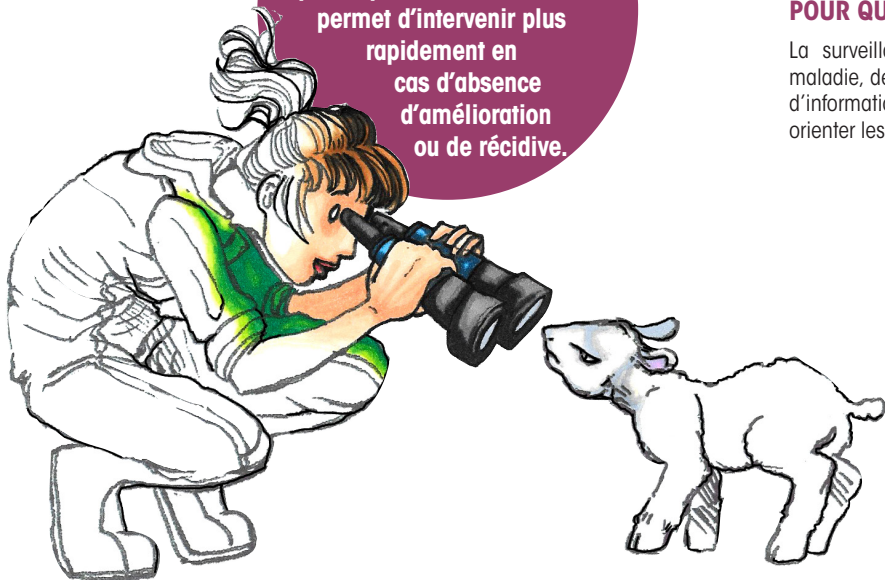
Attention à transmettre les consignes à toutes les personnes qui interviennent sur le cheptel. Tableaux, ardoises, repères dans le bâtiment au niveau des cases ou parcs où des problèmes ont été identifiés.

Adoptez votre propre signalétique !

Point-clé n° 5

Surveiller les animaux traités pour réagir au plus vite

Administrer un traitement demande de la rigueur. Au-delà du respect de la prescription, la surveillance permet d'intervenir plus rapidement en cas d'absence d'amélioration ou de récurrence.



POURQUOI?

Surveiller les animaux traités et leurs congénères, c'est gagner en réactivité si la situation ne s'améliore pas ou si elle s'étend au sein du lot.

COMMENT?

Lorsqu'un traitement s'impose, la rigueur est de mise, de l'administration jusqu'au suivi des animaux traités.

Il s'agit de surveiller :

- le comportement : l'animal mange-t-il ? réagit-il ? est-il prostré ?
- la température et tout symptôme de la maladie.

Une amélioration nette doit survenir dans les premières 24 à 48 heures. En cas de rechute ou d'absence d'amélioration, ou si la maladie s'étend dans le troupeau, n'hésitez pas : contactez votre vétérinaire !

POUR QUELS BÉNÉFICES?

La surveillance des animaux traités permet d'apprécier l'évolution de la maladie, des symptômes, du comportement des animaux. Autant de signes et d'informations que le vétérinaire pourra valoriser pour ajuster les soins et/ou orienter les mesures à mettre en place.

Plan EcoAntibio

Les antibiotics,
comme il faut,
quand il faut...

La lutte contre
l'antibiorésistance :
un défi majeur et
mondial de
santé publique

écoantibio2017

Réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires :
diminuer, c'est possible

Un premier plan pluriannuel 2012-2017 avec 4 axes :

- Promouvoir les bonnes pratiques et sensibiliser les acteurs
- Développer les alternatives évitant les recours aux antibiotiques
- Renforcer l'encadrement des pratiques et des règles de prescription commerciales
- Améliorer le dispositif de suivi de la consommation des antibiotiques et de l'antibiorésistance.
- Promouvoir la même approche à l'échelon européen et international

Plan Ecoantibio 2

Des résultats à consolider, des efforts à poursuivre.

Chiffre-clé

-37 % d'antibiotiques
vétérinaires utilisés en 5 ans, toutes
filières confondues

Rédaction : Renée de Cremoux (Institut de l'Élevage) et Johanna Droz-Vincent (Oniris)

Relecture : Y. Barascud (GTV Occitanie), T. Cazajous (GTV 64), O. Cartron et X. Pouquet (GTV 79), S. Blain (Commission caprine SNGTV), J. Visse et P. Autef (Commission ovine SNGTV), E. Laffont (GDS 46), N. Ehrhardt (OMACAP), L. Sagot (CIIRPO), M. Doucet (Institut de l'Élevage)

Crédit dessin : @eline_erual

Mise en page : Annette Castres (Institut de l'Élevage) - Réf.: 00 18 403 035 - ISBN : 978-2-36343-991-8 - Octobre 2018

Ce document a été réalisé dans le cadre du plan EcoAntibio 2017 :

Avec le soutien financier de :

